

Profil de poste	
Conseiller.e Haut-Niveau et Haute-Performance – Optimisation de la performance et suivi médical	
<b>Fiche descriptive</b>	<p>Catégorie : Encadrement supérieur A A + Corps : corps propres du ministère des sports Poste vacant : Oui Poste ouvert aux titulaires et contractuels Date de prise de poste souhaitée : 1 avril 2021</p>
<b>Localisation</b>	<p><b>Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Wattignies Hauts-de-France 11, rue de l'Yser - 59139 WATTIGNIES</b></p>
<b>Contexte et missions de l'Agence Nationale du Sport</b>	<p><b>L'Agence nationale du sport</b> est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), qui est constitué de l'Etat (ministère chargé des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.</p> <p>L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et la haute performance, notamment dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris en 2024.</p> <p>Plus particulièrement, <b>le Pôle Haute Performance</b> a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ;</li> <li>✓ d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ;</li> <li>✓ produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives.</li> </ul> <p>Conformément au projet <b>Ambition Bleue</b>, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 4 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs des projets de performance fédéraux (PPF) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ;</li> <li>2/ le suivi socioprofessionnel ;</li> <li>3/ l'accompagnement paralympique ;</li> <li>4/ l'analyse de la performance.</li> </ol>

	<p>Une prise en charge prioritaire et sur-mesure sera effectuée auprès des athlètes et entraîneurs identifiés dans le <b>Cercle Haute Performance</b>.</p>
<p><b>Contexte et missions du CREPS de Wattignies Hauts-de-France</b></p>	<p><b>Le CREPS (centre de ressources, d'expertise et de performance sportive) de Wattignies Hauts-de-France</b> est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, à caractère administratif. Il est régi par le décret n° 2016-152 du 11 février 2016 relatif aux centres de ressources, d'expertise et de performance sportive. Il dispose d'une autonomie juridique et financière.</p> <p>Placé sous la tutelle de l'Etat, le CREPS est propriété de la Région Hauts-de-France. Il exerce au nom de l'Etat les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la formation et la préparation des sportifs figurant sur les listes ministérielles, en liaison avec les fédérations sportives ;</li> <li>• la déclinaison territoriale de la stratégie de l'ANS sur le sport de haut niveau ;</li> <li>• la participation au réseau national du sport de haut niveau ;</li> <li>• la mise en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives, et dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la Région.</li> </ul> <p>Il peut également exercer au nom de la Région des missions d'accueil et d'accompagnement des sportifs régionaux, de promotion en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous, de développement d'activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, de formation aux métiers du sport et de l'animation en réponse aux besoins locaux.</p> <p>Le CREPS de Wattignies Hauts-de-France est doté d'un budget de 7,1 M€ pour l'année 2020 et emploie 88 agents. Il accueille chaque année près de 150 sportifs de haut niveau permanents sur 7 disciplines, et forme près de 1300 apprenants. Il gère un CFA des métiers du sport et de l'animation.</p>
<p><b>Périmètre d'intervention</b></p>	<p>Les acteurs des projets de performance fédéraux (PPF) de la Région Hauts-de-France : les sportifs.ves, les partenaires d'entraînement, les entraîneurs, les directions techniques nationales, les établissements scolaires, staffs, partenaires privés et publics, le mouvement sportif, ...</p>
<p><b>Description de l'emploi et missions</b></p>	<p><b>Le/la conseiller.e « Optimisation de la performance et suivi médical »</b> est placé.e sous l'autorité de la Directrice de l'établissement.</p> <p>En étroite relation avec le responsable du Département du Sport de Haut Niveau du CREPS et le Manager Territorial à la Haute Performance, l'agent a pour missions principales, au titre de l'optimisation de la performance et du suivi médical, de garantir la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence Nationale du Sport.</p> <p>Dans ce cadre, il assure le soutien et le conseil aux sportifs du Territoire dans leur projet, par un accompagnement à 360° (analyse des besoins, réponses à apporter en lien avec les différents conseillers haut niveau et haute performance etc.).</p> <p><b>Ses actions majeures viseront :</b></p>

	<p><b><u>Sur l'optimisation de la performance :</u></b></p> <p><b>La mobilisation des réseaux d'experts au profit de la performance, en interne et en externe de l'établissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier des professionnels et des compétences et animer le réseau d'experts sur tout le territoire ;</li> <li>✓ Favoriser les synergies interdisciplinaires et les efforts de mutualisation et de partage de compétences ;</li> <li>✓ Proposer une offre de services au bénéfice des sportif.ves et entraîneurs cibles dans et hors établissement.</li> </ul> <p><b>L'accompagnement du développement de l'accompagnement scientifique au sein des fédérations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participer à la construction d'un réseau d'accompagnement scientifique et de recherche et d'innovation technologique au service des acteurs du sport de haut niveau ;</li> <li>✓ Répondre aux demandes du mouvement sportif du Territoire et le cas échéant les initier (fédérations, ligues, sportifs) sur les sujets relatifs à la recherche visant la performance ;</li> <li>✓ Identifier et contribuer à la définition de projets de recherche sur le territoire avec les universités et les fédérations ;</li> <li>✓ Œuvrer au rapprochement des laboratoires universitaires, des référents scientifiques des fédérations et des plateaux techniques de médecine du sport (PTMS).</li> </ul> <p><b><u>Sur le suivi médical :</u></b></p> <p><b>L'animation d'un réseau de santé intervenant auprès des sportifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Généraliser le profilage dans un objectif de protection de la santé des sportif.ves et le transfert de talents ;</li> <li>✓ Recenser les bonnes pratiques et dynamiser les réseaux en mettant en place des modules de formation interdisciplinaires ;</li> <li>✓ Veiller à la communication et à la promotion de l'offre « Suivi médical » du CREPS ainsi qu'à la valorisation des sportifs(ves) de haut niveau du Territoire, en lien avec le chargé de communication ;</li> <li>✓ Assurer le lien DRAJES-CREPS sur les sujets de santé et de recherche liés au sport professionnel de même qu'avec le réseau Grand INSEP ;</li> <li>✓ Proposer un accompagnement individualisé pour les sportifs(ves) de haut-niveau (SHN) ;</li> <li>✓ Permettre la diffusion d'actions de sensibilisation et de prévention en lien avec les politiques ministérielles, prioritairement aux sportifs les plus jeunes au sein des parcours de performances fédéraux.</li> </ul>
<p><b>Liaisons externes/internes</b></p>	<p><b>Relations internes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Direction de l'établissement ;</li> <li>-Manager Territorial à la Haute Performance ;</li> <li>-Responsable du Département Sport de Haut-Niveau du CREPS de Wattignies ;</li> <li>-Responsables et entraîneurs des structures accueillies (Pôles, centres de formation professionnels...)</li> <li>-Sportifs inscrits dans l'établissement ;</li> <li>-Divers départements et services de l'établissement.</li> </ul> <p><b>Relations externes</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sportifs de Haut-Niveau et Sportifs professionnels du Territoire ;</li> <li>-Réseau des Conseillers Territoriaux à la Haute Performance, du Suivi Socio-professionnel et de l'accompagnement paralympique ;</li> <li>-Partenaires du Réseau Grand INSEP ;</li> <li>-Acteurs de la Haute Performance et du suivi socio-professionnel des Fédérations sportives reconnues de haut niveau ;</li> <li>-Partenaires institutionnels (DRAJES, rectorat, collectivités territoriales, mouvement sportif...);</li> <li>-Etablissements scolaires et universitaires ;</li> <li>-Familles.</li> </ul>
<b>Des compétences liées à l'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organisation du sport en France ;</li> <li>-Gestion de projet ;</li> <li>-Connaissance de l'écosystème scientifique sportif et universitaire, notamment dans le domaine de l'accompagnement scientifique et de la recherche ;</li> <li>-Connaissance du sport de haut niveau ;</li> <li>-Qualités relationnelles et aptitude au dialogue ;</li> <li>-Sens du travail en équipe et en réseau ;</li> <li>-Esprit d'initiative et autonomie ;</li> <li>-Savoir analyser un contexte, une problématique, une complexité ;</li> <li>-Savoir communiquer et rendre compte ;</li> <li>-Esprit d'innovation ;</li> <li>-Grande disponibilité ;</li> <li>-Autonomie et sens des responsabilités ;</li> <li>-Organisation ;</li> <li>-Réactivité ;</li> <li>-Sens de l'engagement.</li> </ul>
<b>Modalités et conditions particulières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Horaires atypiques ;</li> <li>-Déplacements réguliers sur l'ensemble du Territoire des Hauts-de-France et astreintes.</li> </ul>
<b>Candidature et contact</b>	<p>Les candidatures devront être constituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D'une lettre de motivation ;</li> <li>✓ D'un CV ;</li> <li>✓ D'un document de 2 pages maximum décrivant les compétences développées en matière d'expertise sur le champ du sport de haut-niveau et de la haute performance, à travers deux expériences de terrain pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus.</li> </ul> <p>Ces éléments de constitution de la candidature devront être transmis sous forme numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à Madame la Directrice du CREPS de Wattignies Hauts-de-France : <a href="mailto:direction@creps-wattignies.sports.gouv.fr">direction@creps-wattignies.sports.gouv.fr</a></li> <li>- avec copie au service RH du CREPS : <a href="mailto:grh@creps-wattignies.sports.gouv.fr">grh@creps-wattignies.sports.gouv.fr</a></li> </ul> <p><b>Ainsi qu'à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="mailto:ds.2a@sports.gouv.fr">ds.2a@sports.gouv.fr</a></li> </ul>

- [agence-hp@agencedusport.fr](mailto:agence-hp@agencedusport.fr)
- [DRH-SD2D@sg.social.gouv.fr](mailto:DRH-SD2D@sg.social.gouv.fr)

**Les candidatures uniquement déposées sur la Place de l'Emploi Public ne seront pas étudiées**